



Accompagnement | Conseil | Formation

Plus qu'une société, un partenaire

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre les soussignés :

1 - Organisme de formation (dénomination et adresse) : ACF, 43 rue du Moulinet 59440 AVESNELLES

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 325 910 360 59

Auprès du préfet de région : Hauts de France

Représenté par : Lydie DELFOSSE (Gérante)

2 – L'entreprise (raison sociale du co-contractant - dénomination et adresse) :

Représentée par : _____

Est conclue la convention suivante :

Article 1 :

L'organisme de formation organise l'action de formation suivante :

1 - Intitulé : Les clés qui mèneront mon entreprise vers sa réussite

2 - Nature de l'action au sens de l'article L.6313-1 du code du travail :

Action de formation

3 – Dates de l'action de formation : Cf. annexe 1

4 - Durée et horaires de l'action de formation : Cf. annexe 1

5 - Lieu de l'action de formation (adresse complète) : ACF, 36 rue Chanoine Carlier 59440 AVESNELLES

6 - Modalités de déroulement (moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre) : Explication théorique via support power point, exercices (questions en fin de chaque séquence pour tester l'apprentissage de chaque thématique) puis cas pratiques à chaque fin de séquence en lien direct avec l'activité exercée par l'apprenant

36 rue du Chanoine Carlier 59440 AVESNELLES - 03 27 68 32 29 – accueil@sarlacf.com

SARL au capital de 1 000 € - SIRET : 887 498 822 00014

N° TVA : FR29 887 498 822 Numéro de déclaration d'activité : 32591036059

Mis à jour le 2024.08.01



Accompagnement | Conseil | Formation

Plus qu'une société, un partenaire

- 7 - Type de formation (formation en présentiel, à distance, mixte...) : en présentiel (face à face)
- 8 - Nature de la sanction de l'action de formation et modalités d'évaluation jalonnant ou terminant la formation (certificat, examen, quizz, contrôle continu...) : Quizz
- 9 - Effectif de l'action de formation (nom et prénom du/des stagiaires/s) : _____
-
- 10 - Moyen de contrôle de l'assiduité (attestation d'assiduité + feuilles d'émargement pour les formations en présentiel / attestation d'assiduité + relevé de connexion pour les formations à distance) : Feuille d'émargement + Attestation d'assiduité

Article 2 :

En contrepartie de cette action de formation, le cocontractant s'engage à acquitter les frais suivants :

Frais de formation : coût unitaire H.T. _____ € x ____ Stagiaire = _____ € H.T.

Soit un total de : _____ € H.T.

TVA (ou net de taxes en cas d'exonération de TVA – formulaire 3511) : Néant

TOTAL GENERAL : _____ € T.T.C

Dont éventuels frais de déplacement : Néant

Dont contribution éventuelle des financeurs publics : Néant

Article 3 :

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise.

Fait en double exemplaire à :

Le :



Accompagnement | Conseil | Formation

Plus qu'une société, un partenaire

Pour l'entreprise

(Signature, nom et qualité du signataire)

Cachet de l'entreprise

Pour l'organisme de formation

(Signature, nom et qualité du signataire)

Cachet de l'organisme

36 rue du Chanoine Carlier 59440 AVESNELLES - 03 27 68 32 29 – accueil@sarlacf.com

SARL au capital de 1 000 € - SIRET : 887 498 822 00014

N° TVA : FR29 887 498 822 Numéro de déclaration d'activité : 32591036059

Mis à jour le 2024.08.01